FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

BUREAU DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Mercredi 5 février 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq.
Heure : 19h

Membres présents : ABRAHAM Thomas, BARTHOLOMEUS Christian, CODRON Claude, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, DUBAR Bertrand, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, ROBIN Sandrine, VIZIER Christian.
Membres excusés : CADOUT Gérard.
Membres absents : CARREZ Sébastien.
Invités : HABERSTICH Perrine.

La réunion est ouverte à 19 par le Président.

Ordre du jour :

- Retour du séminaire des secrétaires généraux
- Label club engagé
- Arbitrage
- Avancée des commissions
- Questions diverses

I) Retour du séminaire des SG

Olivier Gradel a participé au séminaire des secrétaires généraux de la FFR et nous partage les informations importantes qui y ont été communiquées :

- Réforme du fonctionnement de la justice sportive (concerne les commissions de discipline, d'appel et de résolution des litiges) : la volonté de la FFR est de garantir

l'indépendance de ces commissions. Ainsi, ils souhaitent donc qu'aucun élu de la FFR, de la Ligue ou d'un comité départemental et qu'aucun officiel de match ne soit membre de l'une de ces commissions. Cette disposition est inquiétante pour notre Ligue qui est composée quasi-exclusivement de personnes étant élues ou officiels de match. Nous attendons le calendrier de mise en place de cette réforme.

- Concernant les contestations de décision, il est rappelé que seuls le Président et le Secrétaire général peuvent procéder à des saisines.
- La réforme générale des statuts FFR/Ligues/Comités départementaux est annoncée pour 2027. Cela signifie que les obligations de parité devront être appliquées aux élections de 2028. La question de la limitation des mandats à 3 plutôt que 2 est également discutée.
- Il a été rappelé que l'objectif des Ligues doit être d'augmenter le nombre de licenciés.
- Le Secrétaire général doit être garant du respect des règlements et de l'indépendance des commissions.
- Il est conseillé que le CTL et le Dal soient inclus dans les réunions de Bureau. Cette proposition est soumise au vote du Bureau.

 Pas de vote contre, pas d'abstention, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II) Label club engagé

Claude Codron présente le dispositif « Label club engagé » qui classe les clubs en fonction de différents critères (scolaire, social, inclusion…). Il s'agit du fruit du travail des CTC qui ont renseigné les informations pour tous les clubs. 2 clubs des Hauts-de-France figurent dans le Top 10 et 3 clubs dans le Top 20.

Il présente également l'outil « Power BI » qui permet de récolter des données sur les licenciés (féminisation, taux de renouvellement etc). Ce logiciel sera bientôt ouvert aux clubs.

III) Arbitrage

Plusieurs clubs ont fait remonter des doléances concernant leurs points d'arbitrage (pas de prise en compte des plateaux U14 ou des matchs amicaux par exemple). Olivier Gradel rappelle que même si ces demandes peuvent être justifiées, il n'y aura pas de changement de la charte ou des règles applicables en cours de saison.

Il est proposé que Martin Lebègue, DAL, présente ses différentes demandes lors de la prochaine réunion du Comité directeur.

IV) Avancée des commissions

- Jean-Pierre Finet indique que la commission finance est bien installée, de même que la CRACG. Il relève que les situations financières des clubs sont compliquées. La commission de suivi des finances des clubs a également été constituée. Les projets financiers sont les suivants : trouver des outils de formation des trésoriers de club et travailler sur la mutualisation des frais de transport.
- Claude Codron gère la commission des relations clubs. Il n'y a pas eu de réunion mais chacun agit déjà dans son bassin. Cela fonctionne bien.
- Sandrine Robin est présidente de la commission haut niveau. Elle a rencontré Olivier Piat qui gère le CEL d'Haubourdin et a fait différentes réunions avec les staffs. Sa prise de poste se passe bien, même si elle regrette de ne pas avoir un budget détaillé.
- Olivier Gradel est président de la commission formation. Il s'est réuni avec Perrine Haberstich, Etienne Vandame et Hervé Cottenye pour présenter le travail déjà effectué ainsi que le lancement des premières formations. L'objectif est de constituer cette année notre IREF.
- Thomas Abraham n'a pas encore réuni sa commission grands événements. Il prévoit un déplacement à Laon bientôt pour organiser les finales régionales.
- Bertrand Dubar est à la tête de la commission des épreuves. Il organise notamment les phases finales. Il forme actuellement Christian Vizier pour qu'il puisse gérer une catégorie la saison prochaine.
- Mélissa Diers recherche une personne pour le développement des compétitions féminines. Sa commission s'est réunie récemment mais les membres ont un peu de difficulté à savoir quoi faire ou ce qui leur est accordé comme budget. La prochaine action rugby féminin aura lieu à Compiègne.

V) Questions diverses

A la suite des négociations avec différents équipementiers (Decathlon, Défis sports, Sportsco passion), le tour de table vient de se terminer. Défis sports est l'entreprise qui a été retenu. Nous allons donc signer un partenariat sur 3 ans, constitué d'un mécénat annuel de 800€ et de

15% de rétribution du chiffre d'affaires généré en dotation matérielle. Les différents devis restés en suspens seront prochainement validés.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h30.

Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général

